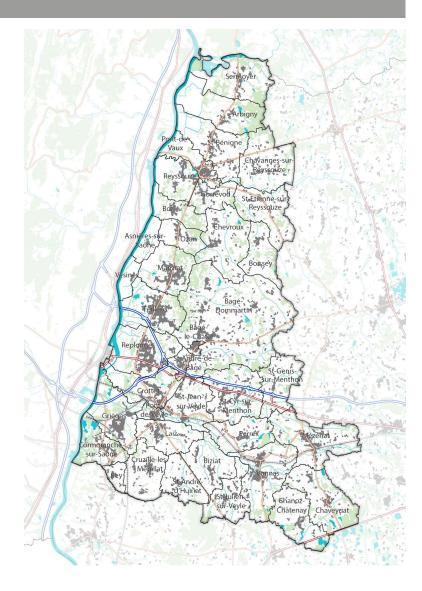


SYNDICAT MIXTE BRESSE VAL-DE-SAONE

EXPOSITION ITINERANTE du 25 mai au 30 juillet 2021

Une exposition pour découvrir le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Bresse Val de Saône actuellement en cours de réalisation sur votre territoire.

Pour aller plus loin...: www-bresse-valdesaone.fr





SYNDICAT MIXTE BRESSE VAL-DE-SAONE

LES LIEUX D'EXPOSITION

Accessibles aux horaires d'ouverture habituelles

du 25 mai au 29 mai

Mairies de Replonges, Boissey, St-André-d'Huiriat, St-Julien-sur-Veyle

du 31 mai au 5 juin

Mairies de Feillens, Chevroux, Cruzilles-lès-Mépillat, Biziat

du 7 juin au 12 juin

Mairies de Vésines, Ozan, Bey, Vonnas

du 14 juin au 19 juin

Mairies de Asnières-sur-Saône, Boz, Cormoranche-sur-Saône, Mézériat

du 21 juin au 26 juin

Mairies de Manziat, Reyssouze, Grièges, Chaveyriat

du 28 juin au 3 juillet

Mairies de Bâgé-Dommartin, Gorrevod, Pont-de-Veyle, Chanoz-Chatenay

du 5 juillet au 10 juillet

Mairies de Bâgé-le-Chatel, St-Etienne-sur-Reyssouze, Laiz, Perrex

du 12 juillet au 17 juillet

Mairies de St-André-de-Bâgé, Chavannes-sur-Reyssouze, St-Cyr-sur-Menthon,

St-Genis-sur-Menthon

du 19 juillet au 24 juillet

Mairies de Pont-de-Vaux, St-Bénigne, Crottet, St-Jean-sur-Veyle

du 26 juillet au 31 juillet

Mairies de Arbigny, Sermoyer

LES PANNEAUX D'EXPOSITION



SYNDICAT MIXTE BRESSE VAL-DE-SAONE

Un SCoT c'est quoi et ça sert à quoi?

Un Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) est un document d'urbanisme à l'échelle intercommunale dont la vocation est le développement et l'aménagement d'un territoire. Il comprend trois notions clés :

- Il comprend trois notions cies:

 Equilibre entre le développement / l'urbanisation et la protection des ressources;

 Cohèrence d'un ensemble territorial et de multiples politiques (habitat, économie, mobilité, environement, agriculture...);

 Anticipation des évolutions futures du territoire et préparation de l'avenir.

Le SCoT tire sa force de sa cohérence avec les autres démarches de planification. Il doit être compatible avec les documents d'ordre supérieur. Pour autant, les orientations du SCoT s'imposent juridiquement aux documents d'urbanisme intercommunaux (PLUI) Mais à la différence de ces derniers, le SCoT ne s'élabore pas à l'échelle cadastrale : « le SCoT localise, les PLUI délimitent ».

Quel territoire ?



Qui pilote?

Créé en 2017, le rôte du Syndicat Mixte est de conduire la définition du projet de territoire au travers de l'élaboration du SCoT. Le syndicat est présidé par Henri GUILLERMIN (maire de Gorrevod) accompagné de 3 vice-présidents Claude JACQUET (maire de Chaveyriat), Bertrand VERNOUX (maire de Replonges) et Michel GENTIL (maire de Bey). Un bureau de 12 membres et un conseil syndical de 38 membres (un représentant par commune) sont également en place.

Quelles étapes?





SYNDICAT MIXTE BRESSE VAL-DE-SAONE

Le diagnostic territorial : éléments de synthèse





SYNDICAT MIXTE BRESSE VAL-DE-SAONE

Les défis à relever

Un objectif structurant : rééquilibrer l'armature territoriale



- + 10 500 habitants à l'horizon 2040;
- + 1.1 % de croissance / an;
- un taux de croissance annuel moyen différencié entre les communes en fonction de l'armature du territoire;
- des vocations différenciées entre les pôles;
- une meilleure accessibilité aux pôles d'emploi, de services, d'équipements et aux transports;
- faire jouer pleinement le rôle des pôles structurants et de leurs aires d'influence;
- renforcer les fonctions de centralités des bourgs Accessibles;
- maintenir le chapelet de bourgs, jouant un rôle de pôle de première nécessité.

